

Des changements seront apportés aux fonds axés sur une date d'échéance BlackRock LifePath en 2026

De possibles mesures à prendre

Vous n'avez rien à faire à la suite de ces changements. Il est toutefois important de prendre connaissance des modifications apportées dans le message ci-dessous afin de vous assurer que les fonds continuent de répondre à vos besoins de placement.

Votre régime offre les **fonds axés sur une date d'échéance BlackRock LifePath®** (les « fonds »). Le gestionnaire des fonds est Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée (« BlackRock »). BlackRock a récemment annoncé que des changements seraient apportés aux fonds. Ces changements résultent des recherches effectuées par BlackRock ces trois dernières années, et ils ont deux objectifs :

- (i) Améliorer la précision de la couverture contre l'inflation
- (ii) Accroître la diversification des placements à revenu fixe

Ce qui change

BlackRock devraient mettre en œuvre les changements suivants en trois étapes, à compter du premier trimestre de 2026 :

- 1) Ajout de titres du Trésor américain protégés contre l'inflation
- 2) Ajout d'obligations canadiennes à long terme
- 3) Mise à jour de l'exposition aux marchandises

Quelle est l'incidence de ces changements sur vous?

Si vous avez de l'argent dans les fonds dans le cadre d'un régime non enregistré (imposable), **vous pourriez réaliser un gain ou une perte en capital en raison des opérations que BlackRock effectuera dans les fonds en 2026**. Vous devez déclarer les gains et les pertes en capital dans votre déclaration de revenus de l'année où ils se produisent. La Sun Life fournira les feuillets fiscaux requis au début de l'année suivante. Vos feuillets fiscaux refléteront tous les revenus générés par vos placements dans le régime non enregistré.

Pour en savoir plus sur la façon dont les gains en capital peuvent être générés dans les fonds distincts des régimes non enregistrés, veuillez lire [l'article ici](#).

Le moment est indiqué pour passer en revue vos options de placement. Vous pourrez ainsi vous assurer qu'elles cadrent toujours avec vos objectifs pour la retraite. Vous pouvez le faire en ouvrant une session sur le site des participants, au masunlife.ca, puis en sélectionnant Gérer le régime > mon plan > Outils > Répartition de l'actif.

Grâce à Morningstar®, important fournisseur de nouvelles et d'analyses sur les placements, vous pouvez suivre le rendement des fonds. Morningstar vous donne accès à un aperçu des fonds de votre régime. On y trouve notamment l'objectif des fonds, les risques qu'ils présentent et les placements qui les composent.

Si vous avez de la difficulté à ouvrir une session, cliquez sur le lien approprié sous « Vous avez de la difficulté à ouvrir une session? ».



Des questions?

Communiquez avec le Centre de service à la clientèle de la Sun Life les jours ouvrables entre 8 h et 20 h HE.

Ces spécialistes offrent un soutien pour les régimes d'épargne au travail dans le cadre du programme Conseils 360 mon plan épargne-retraite de la Sun Life. [Cliquez ici](#) pour obtenir des renseignements sur le programme Conseils 360 mon plan épargne-retraite.